



## La saison des classements touche à sa fin...

Tous les quatre ans, la révision du classement des revues par le collège scientifique des associations a lieu sous l'égide de la Fnege. Il s'agit de réactualiser la « liste Fnege » des revues qui décidera du classement des articles produits par les enseignants-chercheurs en sciences de gestion dans de nombreuses institutions françaises. A la suite de ce classement, c'est la qualité de la production d'un enseignant-chercheur qui sera mise en jeu et évaluée avec ce prisme et ce, pour les quatre années à venir. Cet enjeu important<sup>1</sup> donne lieu -souvent- à un moment de tension au sein de la communauté et peut-être, à un certain nombre de fantasmes.

Quelques précisions sur la démarche de ce classement Fnege 2019 (qui sera définitif en juin 2019) et la position adoptée par le CA de l'AIMS dans un souci de transparence envers ses membres.

D'abord, rappelons que le classement Fnege n'est pas le seul qui fasse autorité puisque celui du Cnrs sert notamment dans l'évaluation des UMR, et celui de l'HCERES sert dans l'évaluation des unités de recherche. A ces trois classements, s'ajoutent ceux qui sont réalisés en interne par de nombreuses écoles selon, notamment, l'orientation et le positionnement de leurs équipes de recherche. Ainsi, pour certaines écoles, seules les 50 revues du FT sont prises en compte.

Pour compliquer un peu les choses, les classificateurs s'observent les uns les autres. On regarde alors ce qui se passe à l'étranger chez les collègues européens<sup>2</sup> -ou plus lointainement<sup>3</sup> - pour établir son classement. Par effet miroir, les différents classements se reflètent partiellement les uns les autres et offrent une vision globalement homogène des classements entre eux<sup>4</sup>, avec néanmoins pour chacun d'eux des spécificités selon les nationalités, les objectifs poursuivis ou la composition des commissions d'évaluation. Le classement de l'HCERES est, par exemple, un mix entre celui du Cnrs et celui de la Fnege.

Dans ce contexte, on comprendra que la méthode adoptée pour produire un classement est cruciale. Après les oppositions entre associations qui ont pu avoir lieu par le passé, chacune cherchant à pousser les revues qui lui importaient le plus, la méthode adoptée pour cette édition a été modifiée. Elle a consisté à constituer deux commissions indépendantes, l'une pour les revues anglophones, l'autre pour les revues francophones. Ces commissions étaient composées de 'délégués' des associations françaises travaillant indépendamment et d'un pilote. Un collègue de finance a servi de 'go between' entre les deux commissions pour s'assurer du bon déroulement des discussions. Chaque association a pu envoyer au maximum un délégué dans ces commissions composées par la Fnege. Pour l'AIMS, Hélène Delacour -membre du CA- a travaillé au sein de la commission anglophone. Enfin, chaque association avait la liberté de proposer des revues pour être incorporées dans le nouveau classement, sans préjuger de son classement ou de son rang évidemment. J'y reviendrai.

Ces deux commissions n'ont pas adopté la même démarche. La commission anglophone a pu largement s'appuyer sur les métriques désormais facilement accessibles concernant l'impact des revues internationales. Elle s'est également appuyée sur des comparaisons internationales de classement dans d'autres pays. Au total, 14 sources ont été mobilisées pour l'étude de 496 revues : les 422 revues classées par la FNEGE en 2016 et les 74 nouvelles revues émanant des demandes des associations. A partir d'un score synthétique obtenu par ACP, un premier classement indicatif des revues a été établi, classement qui a ensuite été discuté de façon approfondie par les six membres de cette commission lors de trois séances plénières afin d'aboutir à une proposition finale.

La commission francophone s'est, elle, appuyée sur une analyse qualitative des revues en l'absence de métriques homogènes disponibles. Plusieurs critères avaient été sélectionnés pour évaluer les revues francophones comme la gouvernance de la revue, sa diffusion, son ouverture, son processus de révision et sa régularité de publication.

Enfin, un comité mixte composé de cinq membres -deux issus de chaque commission, et un membre des deux commissions-, s'est réuni pour décider du classement des huit revues publiées en anglais mais issues de la communauté de recherche française. La revue *M@n@gement* a notamment été évaluée par ce comité mixte.

Ce mode de fonctionnement a été approuvé par l'ensemble des 23 associations constituant le collège scientifique de la Fnege. Les classements issus des réunions des deux commissions ont par la suite été envoyés aux

1 Dont dépendent partiellement ou en totalité les primes à la publication dans certaines business schools, les promotions dans la plupart des institutions, sans compter les positionnements et hiérarchies symboliques que produit un classement dans un champ comme la recherche.

2 Comme l'EJL (néerlandais), le ABS (britannique), ou le VHB (germanophone)

3 Comme l'ABDC australien

4 Voir exemple : [https://harzing.com/download/jql\\_20180403\\_issn.pdf](https://harzing.com/download/jql_20180403_issn.pdf)



différentes associations pour collecter leurs remarques, et éventuellement amener des modifications, une commission arbitrale indépendante ayant été constituée avec trois chercheurs seniors pour trancher les débats. C'est à cette étape que nous sommes en ce mois d'avril 2019.

La démarche est longue, lourde, mais en lien avec les enjeux évoqués précédemment. Elle ne permet pas d'assurer l'absence d'interférences pouvant conduire des associations à soutenir telle ou telle revue<sup>5</sup>. Mais un soin particulier a été apporté à la démarche générale. Celle-ci a laissé les associations s'exprimer sur les critères, sur des propositions de revues et sur les remarques concernant le classement final proposé. Une procédure de recours a également été mise en place.

Dans ce processus, le CA de l'AIMS avait analysé les différents classements existants à l'étranger et mis en commun ses connaissances dans différents domaines pour proposer un certain nombre de nouvelles revues, en considérant le spectre relativement large couvert par l'association. L'une des missions importantes d'une association scientifique est, à nos yeux, de permettre la diffusion des travaux de ses membres le plus largement possible. Dans ce cadre, les revues proposées ont été les suivantes<sup>6</sup>: *Business Horizons* (intégré 3), *Creativity Research Journal* (intégré 4), *Innovation: Organization & Management* (non intégré), *International of Organizational Analysis* (non intégré), *Industrial and Corporate Change* (intégré 2), *Journal of Entrepreneurship* (non intégré), *Journal of General Management* (intégré 4), *Journal of Management and Strategy* (non intégré), *Leadership & Organization Development Journal* (intégré 4), *Management and Organization Review* (intégré 3), *Qualitative Research* (intégré 4), *Research in the sociology of organizations* (non intégré), *Strategy Science* (non intégré). Au final, 7 nouvelles revues devraient être intégrées dans le prochain classement sur les 13 demandes émises.

Les raisons de non intégration d'une revue tiennent aux critères de la commission anglophone : les revues trop marquées dans d'autres champs ont été écartées (comme *Research in the sociology of organizations*), ainsi que des revues trop récentes (*Strategy Science*), ou à l'impact factor trop faible (*Journal of Management and Strategy*).

Par ailleurs, l'AIMS avait soutenu avec l'AFM et l'AFFI la possibilité de créer une catégorie 2\*, qui aurait permis de distinguer des revues portées par des associations françaises et visant à diffuser les recherches francophones en anglais. Cette proposition a été rejetée au niveau du collège scientifique de la Fnege par une grande majorité de ses membres. Il nous avait semblé important de faire reconnaître le travail supplémentaire de certaines revues comme M@n@gement dans ses efforts de diffusion à l'international. Tant pis !

Voilà en bref, un rapide aperçu du processus de création d'un nouveau classement. Il fera probablement quelques heureux, à coup sûr des déçus. La procédure n'est probablement pas parfaite mais elle a permis un travail sérieux. A l'avenir nous pourrions imaginer faire appel à notre communauté pour suggérer de nouvelles entrées tout en étant conscient de la charge supplémentaire potentielle qu'un tel appel produirait.

J'espère que chaque membre de notre communauté trouvera le support qui convient le mieux à sa thématique de recherche et à l'ambition qu'il vise. N'oublions pas également qu'au-delà des supports, c'est la qualité des recherches qui compte avant tout<sup>7</sup>.

**Benoît Demil**

**Président de l'AIMS**

---

5 Pour rappel, la revue M@n@gement est la revue portée par l'AIMS et les deux revues partenaires de l'association sont FCS et Innovations.

6 Le classement final n'étant définitif qu'en juin 2019, le rang des revues indiqué entre parenthèses n'est que temporaire et pourrait changer.

7 Voir les initiatives actuelles Dora (<https://sfdora.org/read/>) et Responsible Research for Business and Management (<https://rrbm.network/>).



## Prix de thèse AIMS 2019

Comme chaque année, l'AIMS prime une thèse pour ses qualités scientifiques. Elle représente ensuite l'association pour le prix Fnege de la meilleure thèse en gestion<sup>8</sup>. La procédure de sélection implique un groupe dédié du Conseil Scientifique Permanent (CSP) de l'AIMS qui reçoit les thèses, en sélectionne 3 et sollicite des évaluateurs extérieurs pour se forger un avis final.

Cette année, le groupe CSP « Prix de thèse » (H. Delacour, B. Sergot, A.L. Saives, M. Hadengue, Prix de thèse AIMS 2018) a évalué 12 dossiers recevables.

Lors d'un premier examen 3 finalistes se sont détachés :

- Albane Grandazzi « Espaces, pratiques et transition dans l'organisation : une ethnographie en gares », sous la direction de François-Xavier de Vaujany (U. Paris Dauphine)
- Thierry Beaupré-Gateau « Multiples ostensivités, routines transformatives : Communautés créatives et artefacts au cœur du changement radical des organisations », sous la co-direction de Patrick Cohendet et Laurent Simon (HEC Montréal)
- Antoine Souchaud, « Essais sur la régulation du crowlending », sous la direction de Christophe Moussou (ESCP Paris)

ET LE PRIX DE THESE AIMS 2019 EST DECERNÉ A.....

Albane Grandazzi  
(U. Paris Dauphine) pour son travail  
ethnographique sur les espaces comme  
facteur d'hybridation



Félicitations à Albane !

Un grand merci à tous les évaluateurs qui ont donné de leur temps ainsi qu'au groupe du CSP pour ce travail.

**Rachel Bocquet**  
Présidente du CSP



## Atelier doctoral de l'AIMS : Cette année, deux plutôt qu'un !

L'objectif de l'atelier doctoral AIMS est d'apporter un regard neuf sur le travail doctoral en cours et d'aider éventuellement les doctorants à répondre aux difficultés qu'ils rencontrent. Le principe est simple : chaque doctorant présente l'état d'avancement de ses travaux devant un jury d'experts dont l'un d'entre eux a plus particulièrement la responsabilité des retours sur son travail. Ses commentaires pourront être complétés par les deux autres rapporteurs de la session et par les autres doctorants. Une heure de discussion est consacrée à chaque doctorant.

Cette année, l'AIMS a fait le choix d'organiser deux ateliers doctoraux, à Paris et à Dakar, pour permettre au plus grand nombre de doctorants d'y participer, quelle que soit leur localisation géographique. Chaque atelier doctoral sera adossé à un évènement majeur.

Le premier atelier se tiendra le **16 mai 2019 à l'Université Paris Dauphine**. Les 12 doctorants sélectionnés auront l'opportunité d'assister le lendemain à la troisième édition du Paris Workshop on Strategic Management, co-organisée par l'ESCP Europe, l'université Paris-Dauphine et l'IAE de Paris<sup>9</sup>.

Le second atelier aura lieu les **11-12 juin à l'Ecole de l'Excellence Universitaire Africaine (EUA)** de Dakar dans le cadre de la conférence annuelle. Dès le 11, les 12 doctorants seront invités à participer à différentes conférences thématiques en méthodologie de la recherche (les doctoriales), animées par des membres de l'AIMS.

Tous nos remerciements au groupe CSP « atelier doctoral » de l'AIMS (V. Chauvet, C. Théron, N. Richebé) et aux 35 collègues qui ont accepté de s'impliquer dans ces 2 ateliers doctoraux !

**Rachel Bocquet, Présidente du CSP**

---

9 <https://www.chaire-eppp.org/event/2019-edition-paris-workshop-on-strategic-management/>



## Un premier bilan de la conférence Dakar 2019 : soumissions et acceptations

Nous vous transmettons un premier bilan concernant la conférence qui se tiendra du 11 au 14 juin à Dakar (Sénégal):

192 communications ont été soumises cette année

32 communications ont été rejetées (hors champ, hors format)

41 communications ont été rejetées après évaluation

117 communications ont finalement été acceptées (dont 32 dans le cadre des ST-AIMS)

25 sans modification ; 92 avec modifications

Soit un taux d'acceptation final de : 60,94%

Un grand merci aux quelques 200 évaluateurs qui se sont impliqués dans ces évaluations.

**Cécile Belmondo & Paul Chiambaretto**

**Responsables du système d'information de l'AIMS**